# **EOS Imaging**

Société anonyme 10, rue Mercoeur 75011 Paris

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

#### **DELOITTE & ASSOCIES**

Fi Solutions

Membre du réseau PKF International 8, rue Bayen 75 017 Paris

6 place de la Pyramide 92908 Paris-la Défense

# **EOS Imaging**

Société anonyme 10, rue Mercoeur 75011 Paris

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31	décembre 2018	

A l'Assemblée générale de la société EOS Imaging,

# **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EOS Imaging relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

# Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

# Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

# Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

# Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2018, la société et ses filiales disposent d'une trésorerie de 19,8 millions d'euros et ont consommé, au cours de l'exercice 2018, 8,7 millions d'euros au titre de leurs activités opérationnelles et 4,1 millions d'euros au titre de leurs activités d'investissement. Une attention particulière a été portée sur la convention de continuité d'exploitation avec laquelle le management a établi les comptes annuels comme mentionné dans la note « 3.2. Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes annuels.

Nous avons considéré la continuité d'exploitation comme un point clé de l'audit du fait des estimations importantes nécessaires à l'identification des encaissements prévisionnels, des besoins de trésorerie à couvrir et à la construction du prévisionnel de trésorerie par la direction de la société. D'autre part les conséquences d'une remise en cause du principe de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes seraient significatives sur les comptes annuels.

# Notre réponse

Nos travaux ont consisté à réaliser un examen critique des hypothèses retenues pour la construction du prévisionnel de trésorerie. Nous avons notamment :

- Obtenu et pris connaissance du prévisionnel de trésorerie établi par la société, jusque décembre 2020 ;
- Apprécié sa cohérence avec les données prévisionnelles issues du budget 2019, établi sous le contrôle de la direction générale et approuvé par le conseil d'administration du 16 avril 2019;
- Vérifié la cohérence des hypothèses retenues en termes de prévisions d'activité avec notre connaissance de l'activité ;
- Apprécié la qualité du processus d'établissement des prévisions de trésorerie ou du processus budgétaire en comparant les prévisions faites au cours des exercices précédents avec les réalisations effectives;
- Enfin, nous avons vérifié que les informations mentionnées dans l'annexe aux comptes cons donnaient une information appropriée.

#### Modalités de suivi des créances clients

# Risque identifié

Au 31 décembre 2018, les créances clients nettes s'élèvent à 15 642 milliers d'euros. Ces créances correspondent principalement à des ventes d'équipement EOS dont le délai de règlement peut parfois s'étendre contractuellement jusqu'à l'installation chez l'utilisateur final, par des équipes dédiées. La direction procède à un suivi individuel de chacune de ces créances tout au long de l'année et évalue, à la clôture, au cas par cas et pour l'ensemble des clients, tout risque de remise en cause de la créance et donc la provision pour dépréciation éventuelle à comptabiliser. Au 31 décembre 2018, trois créances font l'objet de dépréciation, pour un montant total de 848k€.

Nous avons considéré que la détermination des provisions sur les créances client est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative dans les comptes annuels de la société de ces créances et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur caractère recouvrable.

# Notre réponse

Notre approche d'audit sur l'évaluation des créances clients est basée sur des contrôles de substance sur les créances. Ceux-ci ont consisté à :

Identifier les créances anciennes, obtenir auprès des directions financière et générale des explications sur leur ancienneté, examiner le respect des clauses contractuelles relatives au règlement des factures et les échanges avec les distributeurs ou les utilisateurs finaux concernés ainsi que l'avancement de l'installation de l'équipement,

- afin d'apprécier l'estimation des perspectives de recouvrement de ces créances faites par la direction.
- Analyser la cohérence du montant des dépréciations individuelles comptabilisées avec les éléments ainsi obtenus.
- Prendre connaissance des réponses des avocats à nos demandes d'information, afin d'identifier d'éventuels litiges qui n'auraient pas donné lieu à dépréciation.

# Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

# Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

# Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

# Désignation des commissaires aux comptes

Les cabinets Deloitte & Associés et Fi Solutions ont été nommés commissaires aux comptes de la société EOS Imaging par l'assemblée générale du 13 juin 2013.

Au 31 décembre 2018, ils étaient dans la sixième année de leur mission sans interruption.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

# Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

A Paris-la Défense et Paris, le 30 avril 2019

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Fi.Solutions

Membre de PKF International

Géraldine SEGOND

Jean - Marc PETIT

# EOS IMAGING, s.a.

10 rue Mercoeur - 75011 Paris

Rcs Paris 349 694 893

# **Comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

# BILAN - ACTIF

(en euros)

		31-déc18		31-déc17
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	3 684 874	1 695 016	1 989 858	1 196 489
Immobilisations corporelles	5 398 748	3 271 268	2 127 481	1 873 664
Immobilisations financières	13 048 318	8 343 741	4 704 577	4 528 759
ACTIF IMMOBILISE	22 131 940	13 310 025	8 821 915	7 598 912
Stocks et encours	8 806 575	27 423	8 779 151	4 377 214
Avances et acomptes versés sur commandes	297	:=:	297	297
Créances clients et comptes rattachés	16 489 115	847 500	15 641 615	15 803 221
Autres créances	38 078 767	33 182 911	4 895 856	5 150 845
Capital souscrit - appelé, non versé	-	2¥3	12	
Disponibilités	17 388 465	: F	17 388 465	4 704 901
Charges constatées d'avance	258 713	86	258 713	327 127
ACTIF CIRCULANT	81 021 933	34 057 834	46 964 098	30 363 605
Frais d'émission des emprunts	1 201 398	9 <b>4</b> 3	1 201 398	183 822
Ecarts de conversion Actif	304 967	240	304 967	228 330
TOTAL ACTIF	104 660 237	47 367 859	57 292 378	38 374 669

# BILAN - PASSIF

(en euros)

	31/12/2018	31/12/2017
Capital	262 379	226 415
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	21 558 956	79 144 865
Réserve légale	20 557	20 557
Report à nouveau	(160)	(67 115 161)
Résultat de l'exercice	(14 766 136)	(5 380 021)
CAPITAUX PROPRES	7 075 596	6 896 655
Avances conditionnées	187 803	312 883
FONDS PROPRES	7 263 399	7 209 538
Provisions pour risques	1 614 355	1 532 022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 614 355	1 532 022
Emprunts obligataires convertibles	29 692 069	13 406 092
Emprunts et dettes financières diverses	525 652	1 150 652
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 629 028	8 228 838
Dettes fiscales et sociales	3 085 282	3 111 263
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	=
Autres dettes	3 359 920	1 284 033
Produits constatés d'avance	1 518 841	1 199 663
DEITES	45 810 792	28 380 541
Ecarts de conversion Passif	2 603 832	1 252 568
TOTAL PASSIF	57 292 378	38 374 669

# COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

COMPREDED DE DECLE	31-déc18	31-déc17	
COMPTE DE RESULTAT	12 mois	12 mois	
Vente de marchandises			
Production vendue (biens)	24 108 851	27 722 876	
Production vendue (services)	4 397 363	3 157 331	
Montant net du chiffre d'affaires	28 506 214	30 880 207	
Subventions d'exploitation	261 411	448 045	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.	811 938	844 456	
Autres produits	2 138 323	1 176 114	
PRODUITS D'EXPLOITATION	31 717 886	33 348 822	
Achats et variations de stocks de marchandises			
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements	14 584 150	16 827 304	
Autres achats et charges externes	9 540 449	8 162 928	
Impôts, taxes et versements assimilés	344 246	325 702	
Salaires et traitements	6 815 281	6 687 509	
Charges sociales	2 959 880	2 892 433	
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 003 043	1 864 331	
Autres charges	849 294	881 282	
CHARGES D'EXPLOITATION	37 096 344	37 641 489	
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 378 458)	(4 292 667)	
Produits financiers	13 312 245	7 327 380	
Charges financières	23 620 862	9 577 098	
RESULTAT FINANCIER	(10 308 618)	(2 249 718)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(15 687 076)	(6 542 385)	
Produits exceptionnels	34 489	74 738	
Charges exceptionnelles	371 478	73 633	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(336 989)	1 105	
Participation des salariés aux résultats	2 964	(6 268)	
Impôts sur les bénéfices	(1 260 893)	(1 154 991)	
RESULTAT NET	(14 766 136)	(5 380 021)	

#### **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

#### 1. LA SOCIETE

Créée en 1989, la société EOS Imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la société a créé les filiales suivantes :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
- EOS Imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la société a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical, éditeur de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Ainsi, EOS Imaging SA, entité consolidante, et les cinq filiales de la Société présentées ci-dessus, entités consolidées, constituent le Groupe EOS.

Depuis le 15 février 2012, la Société est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2018 d'EOS imaging ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 16 avril 2019.

#### 2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### Financement de l'activité

En janvier 2018, EOS Imaging a souscrit une nouvelle tranche de 5 millions d'euros de son emprunt obligataire avec IPF. Les conditions initiales de remboursement prévoyaient un remboursement partiel entre décembre 2021 et décembre 2022 ainsi que 60% in fine, sans émission supplémentaire de BSA et à des conditions comparables à celles de la précédente tranche.

EOS Imaging a par ailleurs procédé au mois de mai 2018 à l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANES) par placement privé, sans droit préférentiel de souscription, auprès d'investisseurs institutionnels pour un montant nominal de 29 543 626,80 euros. Toutes les obligations offertes ont été souscrites. Cette opération a permis notamment de refinancer l'intégralité de la dette financière IPF existante à fin mai, soit 19 257 282 euros dont 1 132 282 euros d'intérêts. Le remboursement anticipé de la dette obligataire a par ailleurs généré le paiement d'honoraires de sortie anticipée de 2 018 634 euros comptabilisés intégralement en charges financières au 30 juin 2018.

Le 17 juillet 2018, EOS Imaging a annoncé la signature d'un accord ferme avec Fosun Pharmaceutical AG, une filiale de Shangai Fosun Pharmaceutical (Group) Co. Ltd, relatif à une prise de participation par Fosun Pharmaceutical AG au capital d'EOS Imaging réalisée par émissions d'actions nouvelles de la société.

La réalisation de cet investissement était notamment soumise à l'obtention d'autorisations réglementaires chinoises et au visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur le prospectus relatif à l'opération.

La Société a obtenu les autorisations réglementaires chinoises requises et a annoncé en date du 7 décembre 2018 avoir reçu le visa de l'AMF n°18-551 sur le prospectus relatif à l'opération. Le Directeur Général d'EOS imaging, faisant usage de la délégation qui lui a été conférée au titre de la décision du Conseil d'administration du 16 juillet 2018 (lui-même agissant en vertu des délégations et

pouvoirs qui lui ont été conférés par la vingtième résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 18 mai 2018), a ainsi décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 15 061 856,13 euros, par l'émission de 3 446 649 actions nouvelles pour un prix de souscription de 4,37 euros chacune.

L'augmentation de capital a pour objectif de contribuer à mettre la technologie d'EOS imaging à disposition du plus grand nombre de patients à travers le monde.

Le 11 décembre 2018, la Société a annoncé le succès des opérations de règlement-livraison de cette augmentation de capital aux termes desquelles son capital social est de 261 304,07 euros, divisé en 26 130 407 actions. Les actions nouvelles sont assimilables aux actions existantes de la Société.

Fosun Pharma, à travers Fosun Pharmaceutical AG, détient désormais 13,2% du capital et des droits de vote d'EOS imaging et devient à ce titre le premier actionnaire d'EOS imaging.

EOS Imaging a également souscrit, au cours du premier semestre 2018, un contrat d'affacturage pour améliorer le financement du cycle d'exploitation. Au 31 décembre 2018, trois créances commerciales ont fait l'objet d'une cession pour un montant brut total de 1 371 K euros. L'analyse du contrat et le traitement comptable retenu ont fait l'objet d'une note spécifique décrite dans la note 3 « Méthodes et principes comptables ».

# Changement de Direction pour renforcer la stratégie américaine de la Société

En date du 5 novembre 2018, le Conseil d'administration a souhaité faire évoluer la direction de la Société pour poursuivre et renforcer sa présence aux Etats-Unis, son premier marché, et y étendre sa base actionnariale. Le Conseil a ainsi nommé Mike Lobinsky, entré dans l'entreprise en août 2017 en tant que Président Amérique du Nord, au poste de Directeur Général Exécutif en vue de succéder à Marie Meynadier à compter du 1er janvier 2019. Marie Meynadier a poursuivi sa mission de Directrice Générale Exécutive jusqu'au 31 décembre 2018 et conservera après cette date un mandat d'administrateur au sein du Conseil d'administration de la société.

#### 3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

#### 3.1. Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### 3.2. Principes de continuité d'exploitation

Au cours du premier semestre, EOS Imaging a refinancé sa dette avec IPF et levé avec succès 29,5 millions d'euros d'OCEANE pour rembourser intégralement cette dette et supprimer tous les engagements associés.

Cela a permis au Groupe de conclure un premier accord de factoring d'une partie de ses créances. En décembre 2018, EOS imaging a procédé à une augmentation de capital de l'ordre de 15,1 millions d'euros

Au 31 décembre 2018, la Société et ses filiales disposent d'une trésorerie de 19,7 millions d'euros et ont consommé, au cours de l'exercice 2018, 8,7 millions d'euros au titre de leurs activités opérationnelles et 4,1 millions d'euros au titre de leurs activités d'investissement.

#### 3.3. Affacturage

La société EOS Imaging a souscrit un contrat d'affacturage à la fin du premier semestre 2018. Les positions du factor au 31 décembre 2018 et l'impact dans les comptes du Groupe sont les suivants :

En-cours clients cédés au Factor: 1 371K€
 Retenues et dépôt de garantie: 137 K€
 Trésorerie reçue: 1 233 K€

Le contrat d'affacturage, conclu par EOS Imaging, prévoit un transfert du titre de propriété des créances et des droits qui y sont attachés. Il prévoit également que le Factor supporte l'intégralité du risque de crédit associé. Cependant, aux vues des autres conditions contractuelles, le Groupe considère que l'ensemble des risques et avantages inhérents à ces créances n'est pas transféré. Dès lors, le Groupe maintient à son bilan les créances concernées et affiche une dette d'affacturage du même montant.

# 3.4. Méthodes comptables

#### 3.4.1. Immobilisations incorporelles

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

#### 3.4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges de l'exercice. La production immobilisée, le cas échéant, concerne des matériels destinés à la réalisation de tests.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Matériel industriel et de laboratoire	3 à 5 ans
**	Installations agencements	10 ans
	Matériel de bureau et informatique	3 ans
	Mobilier de bureau	5 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

#### 3.4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participations
- Titres d'autocontrôle
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En cas de clause de complément de prix, la valeur brute des titres attachée au complément de prix appréciée à la clôture revêt un caractère provisoire, la société retenant à la date d'arrêté des comptes la meilleure estimation du complément de prix à verser. Le complément de prix est à l'actif en contrepartie du poste dettes sur immobilisations.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond pour les titres de participations à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise et pour les actions propres au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice.

La société constate un écart de conversion sur les créances rattachées aux participations considérant que la créance présente au bilan est remboursable en devises.

# 3.4.4. Stocks

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP). Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

#### 3.4.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# 3.4.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) — Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégrées fiscalement.

#### 3.4.7. Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actifs (pertes de change latentes) non compensés font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

### 3.4.8. Provision pour risques

# Provisions pour risques et charges :

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

# - Provision pour garantie:

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont fondées sur l'analyse des données historiques. La provision pour garantie correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

#### 3.4.9. Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis linéairement sur la durée des emprunts. Les frais d'emprunts comptabilisés en charges sont transférés à l'actif en fin d'exercice dans le compte « Frais d'émission des emprunts » qui est ensuite minoré à chaque fin d'exercice par la charge résultant de l'étalement.

# 3.4.10. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale, de contrats de maintenance et de consommables et services.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la société.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert à l'acheteur de la propriété et du risque, précisé dans chaque contrat, et qui selon les cas se situe à l'expédition, à la livraison ou à l'installation de l'équipement.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément de l'équipement.

# 3.4.11. Autres produits d'exploitation

La société perçoit, en raison de son caractère innovant, des aides et subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer le fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les subventions sont comptabilisées au fur et à mesure de l'engagement des charges associées, indépendamment des encaissements.

Par ailleurs, la société facture à ses filiales des managements fees au titre des prestations d'animation et de politiques commerciales et administratives qu'elle leur apporte.

# 3.4.12. Impôt sur les bénéfices

Le Crédit d'impôt Recherche (CIR) ainsi que le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) sont reconnus en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé pour accompagner le financement des dépenses de recrutement de la société.

### 3.4.13. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

# 4. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS

# NOTE 1: TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

L'évolution des immobilisations en valeur brute s'analyse comme suit :

Valaurs brutes	31-déc17	Acquisitions	Reclassement	Cessions / Mises au rebut	31-déc18
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	1 837 907	106 155			1 944 062
Immobilisations incorporelles en cours	944 777	796 035			1 740 812
	2 782 684	902 190			3 684 874
Immobilisations corporelles					
Installations et agencements	814 379	5 752			820 131
Matériel et outillage industriel	2 055 947	300 875	1 090 392		3 447 214
Matériel et mobilier de bureau et informatique	643 634	137 556	35 755		816 944
Immobilisations corporelles en cours	956 407	519 108	(1 126 148)	(34 908)	314 460
	4 470 366	963 291		(34 908)	5 398 748
Total Brut	7 253 049	1 865 481		(34 908)	9 083 622

L'évolution des amortissements et provisions s'analyse comme suit :

Dépréciations	31-déc17	Dotations	Diminutions	31-déc18
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1 586 194	108 822		1 695 016
	1 586 194	108 822		1 695 016
Immobilisations corporelles		=-=		
Installations et agencements	521 841	51 898		573 739
Matériel et outillage industriel	1 540 894	360 342		1 901 236
Matériel et mobilier de bureau et informatique	533 967	84 483		618 450
Immobilisations corporelles en cours		177 842		177 842
	2 596 702	674 565		3 271 268
Total Amortissements et Dépréciations	4 182 896	783 387		4 966 284

L'évolution des immobilisations corporelles et incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit ‡

	31-déc17	Augmentations	Diminutions	Cessions / Mises au rebut	31-déc18
Immobilisations incorporelles	1 196 489	793 368			1 989 858
Immobilisations corporelles	1 873 664	288 724		(34 908)	2 127 481
Total valeurs nettes	3 070 154	1 082 093		(34 908)	4 117 338

# NOTE 2: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valaurs brutes	31-déc17	Acquisitions	Cessions / Diminution	31-déc18
Titres de participation	4 322 075			4 322 075
Créances rattachées à des participations	7 992 683	304 003	(25 021)	8 271 665
Actions propres	178 797	324 280	(333 882)	169 195
Dépôts et cautionnements	99 962	185 421		285 382
Total Brut	12 593 517	813 703	(358 903)	13 048 318

Dépréciations	31-déc17	Dotations	Diminutions	31-déc18
Titres de participation	72 075			72 075
Créances rattachées à des participations	7 992 683	304 003	(25 021)	8 271 665
Total dépréciations	8 064 758	304 003	(25 021)	8 343 741
Immobilisations financières nettes	4 528 759	509 700	(333 882)	4 704 577

Conformément aux méthodes comptables énoncées ci-avant, la valeur des titres est comparée chaque année à leur valeur d'inventaire.

Ainsi, au 31 décembre 2018, seuls les titres de la société OneFit ne sont pas dépréciés et sont conservés pour une valeur nette de 4 250 k€.

Au 31 décembre 2018, les immobilisations financières sont principalement constituées de créances rattachées aux participations dans les filiales de la société :

- EOS imaging Inc.: basée aux Etats-Unis, EOS imaging Inc est une société de droit américain au capital de \$1 dont le siège social est au 185 Alewife Brook Parkway, suite #410, Cambridge, MA 02138, USA.
- EOS imaging GmbH: basée en Allemagne, EOS imaging GmbH est une société de droit allemand au capital de 25 000 euros, dont le siège social est au Collection Business Centers GmbH, Thurn-und-Taxis-Platz 6, 60313 Frankfurt.
- EOS image, Inc : basée au Canada, EOS image Inc est une société légalement constituée en vue de la partie IA de la loi sur les compagnies du Québec, dont le siège social est situé 300 rue du Saint Sacrement, à Montréal, Québec, Canada.
- OneFit Medical: société par actions simplifiée française au capital de 115.714 euros dont le siège social est situé 18 rue Alain Savary à Besançon (25000), immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Besançon sous le numéro 534 162 219.
- EOS Imaging, Pte Ltd: basée à Singapour, EOS Imaging Pte Ltd est une société de droit asiatique au capital de 70.000 S\$, dont le siège social est situé 51 Goldhill Plaza, #21-02/06, Singapour (308900).

Au 31 décembre 2018, la société détient 48 484 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité qui s'est traduit par la cession de 650 378 titres et l'acquisition de 661 489 titres au cours de l'exercice, générant une moins-value nette de 90 K€ sur la période.

# Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Filiales et participations	Designation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comparable	des fitres détenus	Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'a ffaires bors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissées par la société au cours de l'exercice
En milliers d'euros				(en %)	Brute	Nette					
Rens eignements d	létaillés concernant les filia	les et part	icipations								
Filiales (plus de 50 % du capital détemt):											
	EOS Image Inc			100%			2 724		939	(323)	
	EOS Imaging Inc			100%			36 662		14 086	(3 543)	
	EOS Imaging Gmbh	25		100%	25		1 301		1 153	(35)	
	OneFit	116		100%	4 250	4 250	1 787		1 154	(137)	
	EOS Imaging Pte Ltd	47		100%	47		768			(435)	

**NOTE 3: TABLEAU DES DEPRECIATIONS** 

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		177 842		177 842
Immobilisations financières	8 064 758	304 003	(25 021)	8 343 741
Stocks	40 354		(12 931)	27 423
Créances clients	712 500	315 000	(180 000)	847 500
Autres créances	27 583 785	18 665 836	(13 066 709)	33 182 911
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL	36 401 397	19 462 681	(13 284 661)	42 579 417
		215.000	(100.021)	

 dont exploitation
 315 000
 (192 931)

 dont financier
 18 969 839
 (13 091 730)

 dont exceptionnel
 177 842

L'augmentation nette de 5 599 k€ de la dépréciation des autres créances correspond à l'ajustement de la dépréciation au niveau de ces créances au 31 décembre 2018.

<u>Dépréciation des créances clients</u>: les créances dépréciées correspondent principalement à des ventes d'équipement EOS dont le délai de règlement peut parfois s'étendre contractuellement jusqu'à l'installation chez l'utilisateur final, par des équipes dédiées. La Direction procède à un suivi individuel de chacune de ces créances tout au long de l'année et évalue, à la clôture, au cas par cas et pour l'ensemble de ses clients, le risque de non recouvrement et donc la provision pour dépréciation éventuelle à comptabiliser. Au 31 décembre 2018, deux créances ont donné lieu à un complément de dépréciation et une nouvelle créance a fait l'objet d'une première dépréciation. La totalité des dépréciations cumulées s'élève à 848 k€, soit 5 % du montant brut du total des créances clients.

**NOTE 4: ETAT DES STOCKS** 

Stocks et en-cours	31-déc18	31-déc17
Stocks composants	5 538 722	3 740 517
Stocks produits finis	3 267 852	677 050
Dépréciation	(27 423)	(40 354)
Total net des stocks et en-cours	8 779 151	4 377 214

La hausse des stocks de 4,4 millions d'euros s'explique principalement par :

- Une hausse de 2,6 millions d'euros du stock de produits finis liée à un volume de ventes, sur le quatrième trimestre 2018, inférieur aux prévisions;
- Une hausse du stock de composants de 1,8 millions, en corrélation avec une hause de la base installée et en prévision d'un planning de production.

Les stocks de composants ayant une faible rotation font l'objet d'une dépréciation. Cette dernière a été actualisée au 31 décembre 2018.

# **NOTE 5: ETAT DES CREANCES**

La ventilation et l'échéance des créances se présentent comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un ar
	Créances rattachées à des participations	8 271 665		8 271 665
De l'actif immobilisé	Prêts			
	Autres immobilisations financières	285 382		285 382
	Clients douteux ou litigieux	***************************************		***************************************
	Autres créances clients	16 489 115	16 489 115	
	Personnel et comptes rattachés	119	119	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 244	17 244	
De l'actif	Etat - Impôts sur les bénéfices	1 260 892	1 260 892	
circulant	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	790 961	790 961	
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Etat - Divers			
	Groupe et associés	34 969 744		34 969 744
	Débiteurs divers	1 039 807	1 039 807	
Charges consta	atées d'avance	258 713	258 713	
rais d'émission	n d'emprunts	1 201 398	116 508	1 084 890
	TOTAL	64 585 041	19 973 360	44 611 681

# **NOTE 6: PRODUITS A RECEVOIR**

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

	31-déc18	31-déc17
Créances clients		
Factures à établir	1 138 226	361 937
Créances fiscales et sociales		
Etat - Produits à recevoir	1 260 892	1 154 991
Autres créances		
Fournisseurs - avoirs à recevoir	625 964	925 976
Subventions à recevoir	371 364	1 051 652
TOTAL	3 396 447	3 494 556

Le poste Etat-Produits à recevoir reprend les montants provisionnés au titre du Crédit d'Impôt Recherche pour 1 192 k€ et du CICE 2018 pour 69 k€.

Le poste Fournisseurs – avoirs à recevoir concerne principalement des retours de marchandises. Le poste Subventions à recevoir correspond aux produits de subventions comptabilisées au titre des dépenses engagées au 31 décembre 2018 et non encore versées à cette date.

# **NOTE 7: DISPONIBILITES**

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31-déc18	31-déc17	
Dépôts bancaires à court terme	17 300 393	4 526 484	
SICA V Monétaires	88 072	178 417	
TOTAL	17 388 465	4 704 901	

Les disponibilités sont essentiellement composées de comptes courants pour un montant de 17,3 millions d'euros et de valeurs mobilières de placement d'un montant de 88 k€, résultant de la mise en œuvre d'un contrat de liquidité.

# **NOTE 8**: CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation et s'analysent comme suit :

	31-déc18	31-déc17 7 587 319 540	
Achats de matières et marchandises	(表)		
Charges externes	258 713		
TOTAL	258 713	327 127	

# **NOTE 9: ETAT DES DETTES**

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obliga	ataires convertibles	29 692 069	148 442	29 543 627	
Emprunts et	à 1 an maximum à l'origine				
dettes auprès étab. crédits	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et det	tes financières divers	500 000	500 000		
Fournisseurs et	comptes rattachés	7 629 028	7 629 028		
Personnel et con	mptes rattachés	1 339 953	1 339 953		
Sécurité sociale	et autres organismes sociaux	1 143 449	1 143 449		
	Impôts sur les bénéfices				
Etats et autres collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée	398 202	398 202		
publiques	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	203 678	203 678		
Dettes sur immo	bilisations et comptes rattachés				
Groupe et assoc	iés	25 652	25 652		
Autres dettes		3 359 920	3 359 920		
Dette représenta	ative de titres empruntés				
Produits consta	tés d'avance	1 518 841	1 518 841		
	TOTAL	45 810 792	16 267 165	29 543 627	1
Emprunts sousc	rits en cours de l'exercice	34 443 627			
Emprunts rembo	oursés au cours de l'exercice	18 750 000			

# Emprunt obligataire / OCEANES

L'émission, intervenue au mois de mai 2018, d'OCEANEs pour un montant nominal de 29 543 milliers d'euros a permis notamment de refinancer l'intégralité de la dette financière IPF qui s'élevait à 19 257 milliers d'euros au 31 mai 2018 dont 1 132 milliers d'euros d'intérêts.

Les OCEANES portent intérêt à un taux nominal annuel de 6% payable semestriellement, avec une première date de paiement d'intérêt le 30 novembre 2018. Si ces obligations ne sont pas converties, elles seront remboursées au pair le 31 mai 2023.

# Prêt à taux zéro OSEO

EOS imaging bénéficie d'un prêt à taux zéro d'un montant de 1,5 million d'euros accordé par OSEO en mai 2013, et versé en juillet 2013.

Ce prêt comprend une durée de différé d'amortissement suivie d'une période d'amortissement linéaire de 12 remboursements trimestriels, dont la première échéance est intervenue en avril 2017 pour un montant de 250 k€. Au 31 décembre 2018, le solde de la dette est ramené à 500 k€.

Les emprunts souscrits au cours de l'exercice sont composés de 29,5 millions d'euros liés aux Oceanes et de 4,9 millions d'euros liés à la dernière tranche IPF (cf. note 2 - faits caractéristiques de l'exercice).

Les emprunts remboursés au cours de l'exercice reprennent la part liée à l'extinction de la dette IPF pour 18 millions d'euros et les échéances de remboursement liées au prêt à taux zéro pour 0,6 million d'euros.

# **NOTE 10: CHARGES A PAYER**

Les charges à payer s'analysent comme suit :

	31-déc18	31-déc17
Emprunts obligataires		
Intérêts courus	148 442	281 092
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	2 743 924	2 169 430
Autres charges à payer		
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés et primes à payer	887 771	1 458 176
Charges sociales à payer	428 208	694 502
Impôts et taxes à payer	203 678	224 854
Autres dettes		
Royalties à payer	1 569 420	1 284 033
Clients - avoir à établir	420 000	
TOTAL	6 401 442	6 112 086

# NOTE 11: PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31-déc18	31-déc17	
Vente de maintenance	1 518 841	1 199 663	
TOTAL	1 518 841	1 199 663	

# **NOTE 12: CAPITAUX PROPRES**

# Evolution des capitaux propres

	Capital Social	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	RAN	Résultat	TOTAL
Capitaux propres au 31-déc17	226 415	79 144 865	20 557	(67 115 161)	(5 380 021)	6 896 655
Affectation du résultat de l'exercice N-1				(5 380 021)	5 380 021	
Augmentation de capital en numéraire	34 466	14 841 740				14 876 206
Affectation du report à nouveau sur la prime d'émission		(72 495 182)		72 495 182		
Souscription options	1 498	67 533		(160)		68 871
Résultat de l'exercice N					(14 766 136)	(14 766 136)
Capitaux propres au 31-déc18	262 379	21 558 956	20 557	(160)	(14 766 136)	7 075 596

# Augmentations de capital

Les augmentations de capital résultent des opérations suivantes :

- Exercice de 42 275 options, donnant lieu à la création de 42 275 actions nouvelles ;
- Emission de 3 446 649 actions en décembre 2018, réalisée dans le cadre de l'augmentation de capital avec Fosun ;
- Création de 107 500 actions ordinaires nouvelles d'un centime d'euro de valeur nominale chacune, attribuées gratuitement aux salariés bénéficiaires de ces actions gratuites.

# Composition du capital social

Au 31 décembre 2018, le capital social s'établit à 262 379 euros. Il est divisé en 26 237 907 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

# Options

Les autres plans, émis par la société, en cours au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Туре	Date d'octroi	Prix d'exercice	En cours au 31/12/2018	
SO 2009	07/07/2009	1.00 €	375 895	
SO 2010	06/07/2010	1.00 €	231 625	
SO 2010	20/05/2011	1.00 €	7 500	
SO 2012	21/09/2012	4.07 €	253 307	
BSA Administrateur	31/12/2012	4.24 €	40 000	
SO 2014	23/05/2014	6.14 €	201 875	
Actions gratuites	08/12/2015	- €		
BSA IPF	31/03/2015	4.71 €	120 000	
BSA Administrateur	01/03/2016	3.42 €	190 000	
Actions gratuites	15/12/2016	- €	=	
Actions de performance	15/12/2016	- €	3	
Actions gratuites	07/09/2017	- €	50 000	
Actions de performance	07/09/2017	- €	190 000	
Actions gratuites	12/12/2017	- €	181 500	

1 841 702

**NOTE 13: PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** 

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises utilisées	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges Provisions pour garantie Autres provisions pour risques et charges	307 898 1 132 667 91 457	640 000	(557 667)	307 898 1 215 000 91 457
TOTAL	1 532 022	640 000	(557 667)	1 614 355

dont exploitation

640 000 (557 667)

dont financier

 $dont\ exceptionnel$ 

La provision pour litiges concerne des litiges salariaux en cours au 31 décembre 2018.

# **NOTE 14: AVANCES CONDITIONNEES**

Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, EOS imaging bénéficie d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1.275 K€.

Au 31 décembre 2018, les versements réalisés s'élèvent à 822 k€. Ils correspondent à la part de financement contractuel des dépenses engagées par la Société, qui ont été inférieures aux prévisions établies à la date de signature du contrat.

Le 2 février 2016 la BPI a établi un constat de succès commercial partiel avec un abandon de créance de 269 k€ et la définition de nouvelles modalités de retour financières. Ainsi la société remboursera la somme de 553 k€ sur une période de 6 ans. Les premiers remboursements sont intervenus les trois exercices précédents pour un montant total de de 240 k€. En juillet 2018, le quatrième remboursement a été réalisé pour un montant de 125 k€. Le solde est ainsi ramené à 188 k€.

#### **NOTE 15: TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Il n'existe pas de transaction avec des parties liées conclue à des conditions anormales de marché.

# **NOTE 16: VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

		31-déc18			
	France	Export	Total		
Production vendue de biens	5 570 751	18 538 100	24 108 851	27 722 876	
Prestations de services	2 334 923	2 062 440	4 397 363	3 157 331	
TOTAL	7 905 674	20 600 540	28 506 214	30 880 207	

# NOTE 17: DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a poursuivi le développement de nouvelles fonctionnalités de l'équipement EOS et d'applications associées. Les frais de recherche et développement se sont élevés à 5 404 k€ en 2018 contre 4 615 k€ en 2017. Ces coûts sont comptabilisés pour leur totalité en charges de la période.

NOTE 18: DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS – TRANSFERTS DE CHARGES

	Situation en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations Provisions pour risques et charges	36 401 397 1 532 022	19 462 681 640 000	(13 284 661) (557 667)	42 579 417 1 614 355
Sous-Total	37 933 419	20 102 681	(13 842 328)	44 193 772
Amortissements	4 182 896	605 546		4 788 442
TOTAL	42 116 315	20 708 227	(13 842 328)	48 982 214

 dont exploitation
 1 560 546
 (750 598)

 dont financier
 18 969 839
 (13 091 730)

 dont exceptionnel
 177 842

**NOTE 19: RESULTAT FINANCIER** 

		31-déc18	31-déc17
Produits financiers			
Retour à meilleur fortune		55 654	
Autres intérêts et produits assimilés		164 789	149 253
Résultat de change		72	54 633
Reprise provision (*)		13 091 730	7 123 494
	Sous-total	13 312 245	7 327 380
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées		2 562 793	1 187 080
Pénalités remboursement emprunt		2 018 634	
Résultat de change		69 595	27 344
Provision pour dépréciation et provisions (*)		18 969 839	8 362 674
	Sous-total	23 620 862	9 577 098
TOTAL		(10 308 618)	(2 249 718)

<sup>(\*) :</sup> sur créances rattachées à des participations.

# **NOTE 20: RESULTAT EXCEPTIONNEL**

		31-déc18	31-déc17
Produits exceptionnels			
Cession d'actifs immobilisés		34 489	74 738
	Sous-total	34 489	74 738
Charges exceptionnelles			
Cession d'actifs immobilisés		134 436	73 183
Provision pour dépréciation et provisions		177 842	
Amendes et pénalités	0.1	59 200	450
	Sous-total	371 478	73 633
TOTAL		(336 989)	1 105

Les charges et produits sur cession d'actifs immobilisés concernent les actions propres.

# 5. AUTRES INFORMATIONS

# **NOTE 21: FISCALITE LATENTE OU DIFFEREE**

Au 31 décembre 2018, le montant total des déficits reportables s'élève à 64 969 milliers d'euros et comprend 8 691 milliers d'euros de déficit fiscal de la période.

#### **NOTE 22: EFFECTIF MOYEN**

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Personnel salarié	31-déc18	31-déc17
Cadres	82	72
Non cadres	12	11
TOTAL	94	83

#### **NOTE 23: ENGAGEMENTS HORS BILAN**

#### Abandon de créance

Le 31 décembre 2014, la société a consenti un abandon de sa créance de 600.000 euros envers la société OneFit. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune défini par la reconstitution des capitaux propres de la société OneFit à hauteur au moins de la moitié de son capital social. En cas de retour à meilleure fortune, la société OneFit s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société, dans les six mois de la clôture de chaque exercice social et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée, une somme égale à 20% de son bénéfice net de l'exercice tel qu'apparaissant à la ligne HN de l'imprimé fiscal n°2053, étant précisé que cette affectation ne devra pas abaisser ses capitaux propres en dessous de la moitié de son capital social. En cas de résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance n'interviendrait qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Au 31 décembre 2018, la société a bénéficié d'un retour à meilleur fortune de 56 K€ comptabilisé en produits financiers.

#### Contrats

Dans le cadre de la maîtrise de ses coûts d'approvisionnement, le Groupe a été amené à mettre en place des contrats de fourniture moyen terme qui pour certains incluent des engagements de volume. Dans le cadre de ces contrats, le Groupe pourrait être amené à verser des indemnités si ces volumes n'étaient pas honorés.

# Indemnités de fin de carrière

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	31/12/2018	31/12/2017		
Modalités de départ à la retraite	<i>Pour l'ensemble des salariés</i> : départ volontaire à 65 ans	<i>Pour l'ensemble des salariés</i> : départ volontaire à 65 ans		
Taux de charges sociales	50 %	50 %		
Taux d'actualisation	1,85%	1,90%		
Tables de mortalité	INSEE TD / TV 2012 – 2014	INSEE TD / TV 2011 – 2013		
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	4%	4%		

Les droits accordés aux salariés de la société en France sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres)
- Accord régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

Au 31 décembre 2018 le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 580 k€.

# Obligations au titre des contrats de location simple

Pour son siège social, la Société a un contrat de location. Le bail immobilier est consenti pour une durée de dix années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Pour assurer une partie de sa production, la Société a un contrat de sous-location. Le sous-bail est consenti pour la durée restant à courir du bail principal soit 9 ans, avec la possibilité pour la société de donner congé seule tous les trois ans.

Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2018 :

			Paiements dus par période			
	Total	Total A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans		
Contrat de location simple	4 398 206 €	445 418 €	2 280 717 €	1 672 071 €		
TOTAL	4 398 206 €	445 418 €	2 280 717 €	1 672 071 €		

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 464 k€.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

#### **NOTE 24: RISQUE DE MARCHE**

#### Risque de liquidité

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Elle est facilement convertible en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle a notamment procédé à un examen exhaustif des remboursements de l'avance remboursable détaillée en « 4 — notes relatives au bilan et compte de résultats / note 14 - Avances conditionnées » et à celui de l'emprunt obligataire, dont les échéances sont détaillées ci-dessous :

Echéancier des passifs financiers	Valeur au bilan	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	29 692 069	148 442	29 543 627	
Prêt à taux zéro	500 000	500 000		
Avance OSEO -2009	187 803	85 361	102 442	
Total passifs	30 379 872	733 803	29 646 069	

Dans le cas où la Société ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans les conventions d'avances remboursables conclues, elle pourrait être amenée à rembourser les sommes avancées de façon anticipée. Une telle situation pourrait priver la Société de certains moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de développement.

Concernant les obligations convertibles, en cas de manquements aux modalités (notamment en cas de défaut de paiement des intérêts ou du principal), défaut croisé ou changement de contrôle de la Société, les détenteurs de ces titres pourraient demander le remboursement anticipé de l'intégralité des obligations convertibles. Ce risque est jugé faible par la Société.

Sur la base de cet examen, la Société considère être en mesure de faire face à l'ensemble de ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois. Toutefois, la Société continuera dans le futur d'avoir des besoins de financements importants pour le développement de ses technologies et la commercialisation de ses produits.

### Risque de change

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada, à Singapour et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du groupe concernent la conversion des comptes en US\$ de EOS Imaging Inc., en CAN\$ de EOS Image Inc et en SING\$ de EOS imaging Pte Ltd. La société est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US\$, € / CAN\$ et € / SING\$, par l'intermédiaire de ces filiales.

La société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. En revanche, la société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

### Risque de crédit

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie comprend les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société (essentiellement des SICAV monétaires et des comptes à terme). Au 31 décembre 2018, ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la Société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance.

Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières auxquelles la Société fait appel.

Concernant ses clients, la Société n'a pas de concentration importante de risque de crédit. La Société a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Toutefois, la Société doit tenir compte de délais de règlements clients variables, qui dépendent de différents facteurs :

#### <u>Facteurs sectoriels:</u>

- La Société commercialise des équipements d'imagerie médicale pour lesquels l'installation, la formation des utilisateurs et la recette de l'équipement peuvent être assez longs. Ces trois éléments sont des conditions nécessaires au règlement de l'équipement, même si des acomptes à la commande sont parfois obtenus ;
- La Société peut être amenée à accorder des délais de règlement assez longs dans le cadre de la négociation de l'acte de vente ;
- Les délais de règlement des hôpitaux publics sont traditionnellement longs, indépendamment des conditions contractuelles accordées.

#### Facteurs géographiques :

Les délais de règlement sont traditionnellement longs dans certaines zones géographiques (Asie, Moyen Orient).

Le taux de collecte sur les factures de moins de 12 mois a augmenté sensiblement. L'apurement des créances plus anciennes est plus lent. L'action est poursuivie sur les ventes export en distribution, sur lesquelles des progrès significatifs sont attendus sur année 2019.

Enfin, les dépréciations éventuelles sont évaluées sur une base individuelle et prennent en compte différents critères comme l'existence de risques de non recouvrement ou de l'expérience développée par la Société avec le distributeur débiteur.

# Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la trésorerie. Celle-ci est composées essentiellement de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe. Au 31 décembre 2018, les dettes financières de la société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le prêt à taux zéro et l'avance remboursable à taux fixe.

# NOTE 25: REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car ceci reviendrait à donner des indications de rémunérations individuelles.

# **NOTE 26: EVENEMENTS POSTERIEURS**

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.